



GONCOURT DES LYCEENS

Mode d'emploi 2026

Temps fort de la saison des prix littéraires, le prix Goncourt des lycéens, né à Rennes et parrainé par l'Académie Goncourt, offre à une cinquantaine de classes l'occasion de lire l'intégralité de la sélection Goncourt et d'élire ensuite leur livre lauréat.

Le Goncourt des lycéens participe pleinement à l'engagement présidentiel de permettre à 100% des élèves d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, qu'il s'agisse de l'accès aux connaissances acquises dans le domaine des arts et de la culture, de la pratique artistique ainsi que de la rencontre avec des artistes et des œuvres dans des lieux de culture. Réaffirmée Grande cause nationale, la lecture est l'un des cinq piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Les lycées

Le prix concerne tous les lycées, de la seconde aux classes de BTS et préparatoires aux grandes écoles, ainsi que les établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ceux de la Mission laïque française (MLF). Une attention particulière est portée à la candidature des lycées professionnels ainsi qu'à celle des lycées éloignés, situés par exemple en zones rurales ou dans les DROM-COM.

Les listes des établissements AEFE et MLF sont consultables sur les sites ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041939072/> et

<https://www.mlfmonde.org/etablisements/>

Pour favoriser le renouvellement des lycées participants, les établissements ne peuvent participer au prix deux années consécutives. Par exemple, si vous avez participé en 2025, vous devez attendre 2027 pour candidater à nouveau.

Le Goncourt des lycéens doit impérativement mobiliser une classe entière ou un groupe de spécialité en effectif complet.

Deux groupes de spécialité HLP peuvent être réunis, à condition de maintenir l'effectif complet de chaque groupe et d'aménager des temps de séances en commun : deux groupes de 1ère, deux groupes de Terminale, ou un groupe de 1ère et un groupe de Terminale. L'un des deux professeurs coordonnateurs devra intervenir dans les deux classes. L'effectif maximal d'un tel regroupement ne pourra excéder **36 élèves**.



Lire la sélection Goncourt

L'inscription au prix Goncourt des lycéens implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la première sélection du prix Goncourt. Cette exigence de l'Académie conditionne l'octroi du label « Goncourt ».

La médiation du professeur permet aux élèves d'aborder des livres parfois difficiles qui ne font pas partie du domaine de la littérature jeunesse.

Les élèves lisent la sélection de septembre à novembre et, par un emboîtement de délibérations, élisent le Prix Goncourt des lycéens. Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale des livres de la sélection.

Point de vigilance : La classe retenue par le professeur doit disposer d'un emploi du temps compatible avec les temps forts du prix, notamment la rencontre avec les auteurs et les délibérations.

La dotation de livres

France

- La Fnac, co-fondatrice du prix, accompagne l'opération et offre 4 jeux de livres à chacun des 50 lycées participants. À ces 4 jeux de livres, s'ajoute le retrait en magasin Fnac à J+7, d'un lot pouvant contenir jusqu'à 2 exemplaires par titre, dans la limite des disponibilités du magasin. Votre magasin de rattachement vous sera indiqué par votre coordonnateur régional. Ce lot de départ ne sera pas complété par le magasin mais les 4 jeux qui vous parviendront par la suite par transporteur seront quant à eux complets. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, le Conseil régional accompagne, en plus, des lycées de la région qui reçoivent une dotation spécifique.

Étranger

- Les établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF) doivent fournir à leurs élèves, par leurs propres moyens, les livres composant la 1^{ère} sélection du Goncourt. La Fnac met à leur disposition un code pour la lecture numérique via l'application Kobo, disponible pour tablette, livre numérique et ordinateur.

Les délibérations

La participation aux délibérations est **obligatoire en présentiel**.

- **Dans chaque classe** : Chaque classe choisit trois romans à huis clos et élit également un délégué, ayant lu un maximum de livres de la sélection, qui la représentera lors des délibérations régionales.
- **Les délibérations régionales** : Le délégué de chaque classe et l'enseignant responsable se rendent au centre de délibération de leur région Goncourt. Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement. Après délibération, les délégués **élisent trois romans** ainsi que **deux délégués de région** qui les représenteront à la **délibération nationale**.
Les délibérations régionales auront lieu **en présentiel le lundi 23 novembre à partir de 13h à Lyon, Metz, Nîmes, Paris, Poitiers et Rennes**. Les classes seront informées rapidement du lieu de leur délibération.
- **La délibération nationale** : Les délégués de région élus et leurs enseignants se rendent à Rennes les **25-26 novembre pour la délibération en présentiel du jury national, puis à Paris le 26 novembre en soirée pour la remise du prix**. L'association Bruit de Lire organise et prend en charge les frais de déplacement en France métropolitaine et d'hébergement.





Les rencontres avec les auteurs

Les Rencontres régionales et les Journées nationales sont des temps forts de rencontres avec les écrivains, d'ateliers et d'échanges. Elles permettent de modifier positivement la représentation de l'auteur et du livre.

- **Les Rencontres régionales, organisées en octobre sur une initiative de la Fnac, sont obligatoires.** Elles permettent à chaque classe d'échanger avec les auteurs de la sélection Goncourt. Afin de préparer ces échanges, il sera demandé à chaque classe de **rédiger des questions à l'attention des auteurs** présents à la rencontre. **L'organisation du déplacement et les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.**
- Vous assisterez à l'une de ces sept rencontres avec les auteurs à **Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Nancy, Paris, Rennes ou Toulouse entre le 5 et le 16 octobre.** Vous serez informés rapidement du lieu et de la date de votre rencontre régionale.
- **Les Journées nationales de Rennes, organisées en décembre par l'association Bruit de Lire,** sont ouvertes à une douzaine de **classes volontaires** sélectionnées fin septembre. Chaque lycée participant s'engage à verser, quelle que soit son origine géographique en France hexagonale une **somme forfaitaire de 1 000 €** financée par la part collective du pass Culture comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration. La participation des lycées bretons étant soutenue par le conseil régional de Bretagne le forfait demandé pour ces établissements est de 500 €. En plus du forfait, seuls les frais de repas du soir sont à la charge de la classe.

Modalités de candidature

France

- **Les lycées de France candidatent à l'appel à projets « Goncourt des lycéens »** sur la plateforme **ADAGE, accessible depuis l'intranet ARENA.**
Seules les candidatures via ADAGE seront examinées.
<https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage#summary-item-5>

Étranger

- Les établissements AEFÉ et MLF candidatent via le formulaire disponible sur <https://eduscol.education.fr/3418/prix-goncourt-des-lyceens>



Engagements des établissements

Chaque établissement participant s'engage :

- À constituer un **binôme coordonnateur du projet**, constitué par deux professeurs de disciplines différentes, selon les principes de l'éducation artistique et culturelle.
- À participer en visioconférence à la **réunion de lancement du prix, mercredi 17 juin 2026 de 14h à 15h30**
- À établir la **liste des élèves qui assisteront aux Rencontres régionales ou aux Journées nationales**, ainsi que les **autorisations de droit à l'image** pour chaque élève et enseignant. Ceci permet de faire rayonner le prix au travers d'articles de presse et mettre en avant l'aventure des élèves et de leurs professeurs.
- **À prendre en charge le déplacement :**
 - **de la classe** pour se rendre à la **Rencontre régionale d'octobre ;**
 - **de l'élève délégué de la classe et de l'enseignant** qui l'accompagne pour les **délibérations régionales du lundi 23 novembre.**
- **À autoriser** l'élève délégué de la classe à se présenter à l'élection des délégués nationaux dont les élus se rendront à la délibération nationale de Rennes.
- **À autoriser**, s'il est élu par les membres du jury régional, **le déplacement de l'élève délégué accompagné d'un enseignant à la délibération nationale du jeudi 26 novembre à Rennes.** L'organisation et les frais de ces déplacements en France métropolitaine dont l'hébergement sont pris en charge par l'association Bruit de Lire.
Ainsi, les membres de lycées de l'étranger doivent prévoir un séjour de plusieurs jours en France, de la délibération régionale à la délibération nationale, au cas où ils seraient élus pour siéger au jury national.
- **En cas de participation (basée sur le volontariat) aux Journées nationales de Rennes du 9 au 11 décembre, à verser** à l'association Bruit de Lire la somme de 500 euros pour les classes de Bretagne, **la somme de 1000 euros** pour les classes de toute autre région de France hexagonale, grâce à la part collective du **pass Culture**, comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration. En plus de ce forfait, seuls les frais de repas du soir seront à la charge des établissements.



Partenariat

Le prix Goncourt des lycéens est un dispositif partenarial réunissant le ministère de l'Éducation nationale, la région académique de Bretagne, l'association Bruit de Lire et la Fnac.

S'y associent également la Ville de Rennes qui accueille la délibération nationale et la proclamation du prix, et la région Bretagne qui soutient la participation de lycées bretons.

Calendrier

- **Mercredi 1^{er} avril 2026** : ouverture de l'appel à candidatures.
- **Lundi 25 mai 2026** : clôture de l'appel à candidatures.
- **Du 26 mai au 29 mai 2026** : les candidatures sont soumises au DAAC pour une première sélection puis aux partenaires du prix pour la sélection finale.
- **À partir du 5 juin 2026** : communication aux lycées candidats.
- **Mercredi 17 juin 2026 de 14h à 15h30** : réunion de lancement par visioconférence, présence obligatoire des enseignants des classes sélectionnées.
- **Entre 18 juin et le 15 septembre 2026** : réunion de formation par la coordination pédagogique régionale.
- **1^{ère} semaine de septembre 2026** : annonce de la sélection du Goncourt par les académiciens de l'Académie Goncourt.
- **Mercredi 9 septembre 2026** : réunion en visioconférence de présentation de la sélection de coordination pédagogique ; récupération par les établissements de France du lot de livres dans la Fnac de rattachement dans la limite des disponibilités à la proclamation de la liste.
- **Mercredi 23 septembre 2026** : livraison dans les établissements de France du reste de lots de livres fournis par la Fnac (sous réserve de rupture chez l'éditeur qui peut retarder la livraison des titres concernés).
- **Du 5 au 15 octobre 2026** : Rencontres régionales à Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Nancy, Paris, Rennes ou Toulouse.
- **Mardi 4 novembre 2026** : annonce du lauréat du Goncourt par les académiciens.
- **Lundi 23 novembre 2026** : délibérations régionales.
- **Jeudi 26 novembre 2026** : délibération nationale à Rennes ; remise du Prix Goncourt des lycéens 2026 à Paris.
- **Du 9 au 11 décembre 2026** : Journées nationales de Rennes.

Contact

Association Bruit de Lire contact@bruitdelire.org





Vos interlocuteurs pendant le déroulement du prix

LES PROFESSEURS COORDONNATEURS - Coordination pédagogique du prix

Les professeurs coordonnateurs sont en charge de la coordination pédagogique du prix.
Leurs missions sont :

- Accompagner les professeurs participant au Prix Goncourt des lycéens ;
- Expliciter les dispositifs et les attentes pédagogiques de l'action ;
- Contribuer à la préparation des Rencontres régionales ;
- Préparer les délibérations régionales : recueil des votes des classes et des noms des délégués et les animer ;
- Le coordonnateur national prépare et anime la délibération nationale de Rennes.

LA FNAC - Coordination des rencontres régionales, des jury régionaux et nationaux

- Assure l'acheminement des livres de la sélection Goncourt des lycéens aux classes de France ;
- Organise les Rencontres régionales ;
- Organise en lien avec les coordonnateurs les délibérations régionales et nationale ;
- Organise la proclamation du prix en lien avec Bruit de Lire ;
- Assure la médiatisation du Prix Goncourt des lycéens.

L'ASSOCIATION BRUIT DE LIRE - Coordination logistique du prix

Opérateur du ministère de l'Éducation nationale, l'association coordonne la logistique du prix. En collaboration avec les partenaires et la coordination pédagogique, elle assure notamment :

- La diffusion des informations pratiques liées à l'opération ;
- La gestion des autorisations de droit à l'image ;
- L'organisation logistique et l'accueil du jury lors de la délibération nationale à Rennes ;
- L'organisation logistique de la proclamation du prix en lien avec la FNAC ;
- L'organisation des Journées nationales de Rennes Goncourt des lycéens en lien avec les différents partenaires.

LE COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DU GONCOURT DES LYCÉENS

- Met en relation les classes jury
- Participe à la mise en œuvre du concours de créations proposé à l'ensemble des classes ;
- Couvre les principaux événements liés au déroulement du prix ;
- Diffuse les productions des classes ;
- Propose des documents ressources.